

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de
Yítshak Ben Chímone

Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David,
Chímone Ben Yítshak et Hanna Bath Esther



Dans le chapitre 27 de Dévarim, la torah dit :

יא/וַיִּצְוּ מֹשֶׁה אֶת-הָעָם, בְּיוֹם הַהוּא לֵאמֹר:
11/ Et Moshé donna au peuple, ce même
jour, l'ordre suivant:

יב/וְאֵלֶּה יַעֲמְדוּ לְבָרֵךְ אֶת-הָעָם, עַל-הַר גְּרִזִּים, בְּעֶבְרָתְכֶם,
אֶת-הַיַּרְדֵּן: שְׁמַעוּן וְלוֹי וִיהוּדָה, וַיִּשָּׂשְׂכָר וַיֹּסֵף וּבְנֵימִן:
12/ Voici quelles tribus prendront position
sur le mont Garizim, pour bénir le peuple,
quand vous aurez passé le Jourdain:
Siméon, Lévi et Yéhouda; Issakhar, Yossef et
Binyamin.

יג/וְאֵלֶּה יַעֲמְדוּ עַל-הַקָּלְלָה, בְּהַר עֵיבָל: רְאוּבֵן גָּד
וְאָשֶׁר, וְזַבּוּלֹן דָּן וְנַפְתָּלִי:
13/ Et les suivantes se placeront, pour la
malédiction, sur le mont Héval: Réouven,
Gad et Asher; Zévouloune, Dan et Naphtali.

יד/וְעָנּוּ הַלְוִיִּם, וְאָמְרוּ אֶל-כָּל-אִישׁ יִשְׂרָאֵל--קוֹל רֹם:
14/ Les Léviim prendront la parole et diront
à haute voix, s'adressant à tout homme en
Israël.

Versets De la Paracha



Résumé de la Paracha

La paracha débute avec le commandement des bikourim, les prémices des plantations des fruits d'Israël, que l'agriculteur devait apporter au Beth Hamikdash. La paracha se poursuit ensuite par les différents prélèvements que la Torah ordonne de donner aux pauvres. La partie la plus longue de la paracha se consacre à la réprimande des bné-Israël. Après la description de quatorze bénédictions en cas de respect des mitsvot, la Torah dépeint au travers de quatre-vingt dix-huit malédictions, le sort qui attend le peuple s'il reniait la Torah.

Le **Kli Yakar** remarque qu'en ce qui concerne la bénédiction, la torah dit « *Voici quelles tribus prendront position sur le mont Garizim, pour bénir le peuple* » tandis que dans le verset suivant, lorsque la torah indiquera le groupe désigné pour la bénédiction, la formulation change puisque cette fois-ci, il est écrit « *Et les suivantes se placeront, pour la malédiction* ». Pour respecter la syntaxe du

premier verset, il aurait été plus cohérent de trouver « et ceux-là se tiendront pour maudire ». Pourquoi la torah change-t-elle de procédé pour annoncer les malédictions ? Qu'est-ce qui distingue les deux cas ?

Pour répondre, le **Kli Yakar** explique une notion fondamentale, que nous avons déjà évoquée auparavant. À savoir, que la source de

la bénédiction n'est évidemment autre qu'Hachem, qui nous prodigue le bien. Par contre, la malédiction arrive d'elle-même en conséquence du retrait de la présence divine que la faute engendre. Qu'est-ce que cela signifie ?

Tentons d'approfondir.

Lorsque nous analysons l'histoire, nous nous apercevons qu'Hachem semble désirer instamment que l'apparition d'Israël sorte du cadre naturel des choses. En effet, le premier couple d'hébreux que forment Avraham et Sarah ne parvient pas à enfanter, dans la mesure où Sarah est stérile. Hachem souligne par là que la nature ne peut faire éclore un peuple divin, seule l'intervention directe de Dieu peut aboutir à cela. Cette idée est d'autant plus appuyée par le midrach qui explique le débat entre Hachem et Avraham quand ce dernier apprend la naissance futur d'Yitshak. Nos sages dévoilent en effet, qu'Avraham, n'y croyait pas, car il voyait dans les astres qu'une telle naissance n'était pas envisageable. Hachem admet les propos d'Avraham, et lui dévoile alors une notion importante. Dans un monde qui se base sur les astres, dans un fonctionnement naturel des choses, certes Avraham et Sarah ne peuvent concevoir la vie. Toutefois, la réalité d'Hachem, celle de Sa présence, révoque les lois de la nature. En clair, se lier à Hachem permet un autre mode de fonctionnement, un état des choses qui outrepassse les limites du naturel et permet l'apparition de la vie dans un couple stérile. À ce titre, Hachem fait sortir Avraham de la voute céleste pour le faire sortir du mouvement naturel, et lui expliquer qu'en se liant à Hachem, il pourrait engendrer ! C'est pourquoi la naissance d'Yitshak dépasse les lois de la nature et il en sera de même pour celle de Yaakov dont la mère (Rivka) se trouvait également être stérile. Hachem veut montrer à Son peuple qu'il ne peut vivre et se maintenir que s'il se lie avec son Créateur.

Cette apparition magique du peuple hébreu se base donc sur une modalité particulière, qui elle seule justifie son maintien. Ce n'est que lorsque nous respectons une démarche qui nous place aux côtés d'Hachem que nous pouvons nous prétendre surnaturels. Dès lors, nous avons une source de vie, une base qui justifie notre existence. Par contre, lorsque 'Has véchalom, nous nous éloignons de ce mode de fonctionnement, nous perdons notre connexion avec cet état privilégié pour retomber dans le monde normal, qui marche naturellement. Or, par défaut, dans ce monde, notre existence ne trouve pas de source, elle est inexplicable, pire encore, elle s'oppose aux lois de la nature nous rendant étrangers et indésirables. La conséquence est alors désastreuse : la nature repère une anomalie, une erreur, et cherche à la réparer. Nos fautes provoquent notre éloignement d'Hachem, dont la présence se fait plus discrète. Ce retrait provoque une tentative de destruction, ce que nous appelons plus communément, une malédiction. En ce sens, les propos du **Kli Yakar** prennent tout leur sens. La bénédiction tire sa source d'Hachem, car c'est au travers de la proximité avec lui que nous nourrissons notre existence. C'est donc directement de Lui que la bénédiction provient. Par contre, la malédiction apparaît d'elle-même, elle fait suite à la distance que nous plaçons avec le Maître du monde. C'est dès lors que s'abattent sur nous toutes sortes de malheurs 'has véchalom.

Sur cette base, le **Kli Yakar** remarque que de façon générale, l'objectif d'une malédiction formulée par la torah est de susciter l'inquiétude et de pousser les bné-Israël à fuir le mal et de facto de faire le bien. Cette amélioration conduit non seulement à la non-application des malédiction, mais plus encore à ce qu'elles se transforment en bénédictions. Il apparaît donc que les onze fois où la torah maudit une attitude déplorable, cachent en elles, le

potentiel de fournir une source de bénédiction.

Justement, concernant ces onze bénédictions cachées, une question surgit. Pourquoi les enfouir au sein des malédictions ? Pourquoi ne pas formuler la version négative et son pendant positif ?

La suite du commentaire du **Kli Yakar** nous fournit un élément de réponse. Comme chacun le sait, le nom d'Hachem est יהוה-וה. Ce nom se subdivise en deux sous-parties יהוה d'une part et וה d'autre part. **Rabbénou Bé'hayé** (sur chémot, chapitre 17, verset 16) tire une conclusion intéressante d'un enseignement de nos sages : initialement Hachem souhaitait créer un monde basé sur la rigueur, mais Il a remarqué que le monde ne pouvait tenir dans ces conditions, c'est pourquoi, Il lui a adjoint la miséricorde.

Avant d'aller plus loin dans les propos du maître, il est intéressant d'analyser cette assertion. Hachem connaît parfaitement les limites de l'homme et sait parfaitement s'il est capable ou pas de supporter une rigueur absolue. Dès lors, pourquoi commencer par baser le monde sur la rigueur, pour ensuite se rendre compte de son "erreur" ? L'omniscience d'Hachem nous pousse à répondre de la façon suivante : de même que la rigueur absolue n'était pas envisageable, la miséricorde n'était pas encore justifiée. En effet, la miséricorde se mérite et initier le monde par elle n'était pas justifiable. C'est pourquoi, il fallait commencer par la rigueur, qui ne nécessite aucun pré-requis, afin de rendre la miséricorde nécessaire ! En clair, la rigueur est la source qui engendre, ou plutôt qui force la miséricorde ! Une fois que la rigueur est présente, la miséricorde doit absolument suivre.

Rabbénou Bé'hayé poursuit concernant cette création initiale, qui se fonde sur la rigueur. Nous avons cité, la semaine dernière, le verset (Yécha'yahou, chapitre 26, verset 4) : "פִּי בְּיָהּ" : צוֹר עוֹלָמִים « י youd » et « ה hé » (de Son nom) Hachem crée les mondes". Il apparaît de ce verset, que le monde matériel tel qu'apparu à sa naissance, celui où la rigueur s'exprimait, provient des lettres יהוה. Cela signifie donc que la suite du nom divin, le וה, traite de la miséricorde. Justement, ce nom a pour valeur numérique onze, car il concerne la partie cachée, celle de la miséricorde et des bénédictions. C'est en ce sens que la torah cite onze malédictions, pour montrer l'idée suivante : il n'est possible d'atteindre les lettres וה du nom d'Hachem, qu'après être passé par les lettres יהוה, ce qui corréle notre propos précédent, la rigueur provoque systématiquement la miséricorde.

Cette notion est particulièrement remarquable à l'approche de Roch Hachana. En effet, la guémara (traité méguilah, page 31b) : « *Il est enseigné : Rabbi Chim'one Ben Elazar dit : 'Ezra a institué pour Israël, qu'ils lisent les malédictions de torat cohanim (parachat bé'hokotai) avant la fête de chavou'ot, et celle de michné torah (celles de ki tavo) avant roch hachana. Pour quelle raison ? Abbayé a dit et certains disent qu'il s'agit de Rech Lakich : afin que l'année se termine avec ses malédictions* ».

En quoi le fait de lire les malédictions avant roch hachana constitue pour nous un gage qu'elles se terminent avec l'année ? Une lecture annulerait-elle les décrets ?

La réponse est évidente au vu de notre propos. L'objectif de cette lecture n'est pas tant d'annuler les malédictions, mais de souligner ce qui s'est produit lors de la création du monde, à savoir que la rigueur est intenable pour l'homme ! Qu'il ne peut évoluer dans une sphère de justice parfaite ! C'est pourquoi la mention des

malédiction prend un sens particulièrement puissant, car elle rappelle que nous ne sommes pas en mesure de les supporter ! Plus encore, lorsque nous chantons le fameux "a'hot ketana", nous n'avons cessé de scander "que l'année se termine avec ses malédictions" mais en conclusion nous disons "que débute l'année avec ses bénédictions", car, lorsque nous avons enfin passé le ה-ו, la rigueur, alors nous amorçons forcément le ה-ו, la miséricorde, qui nous assure la bénédiction.

Yéhi ratsone, que la lecture de la paracha cette semaine, rappelle à Hachem combien nous sommes faibles et incapables de supporter la rigueur, afin que l'année passe en emportant les malédictions et que la miséricorde s'installe pour l'année à venir accompagnée de bénédictions amen véamen.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

=====
=====
Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :
=====

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr.
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !